

Le Thoronet

Chez vous

Infos municipales

Un peu d'histoire

Vu au Thoronet

...



Au sommaire...

Edito du Maire 3

Infos municipales 4/5

Etat civil 4
Le Thoronet pratique 5
Collecte des déchets et encombrants 5

Citoyenneté 6

Débroussaillage
Téléthon

Infos Municipales 7/8

Elections 7
Administration et démarches 8
Finances communales 8

Actus commerciales 9

Restaurants, services... ça bouge au Thoronet !

Un peu d'histoire... 10

Le Thoronet : l'histoire naturelle à ciel ouvert !

Infos Municipales 11

Préparation Militaire Marine
Financement du S.D.I.S

Vu au Thoronet 12/15

Évènements sportifs, associations, cérémonies, la vie du village, en images, ces trois derniers mois.

A vos agendas ! 16

Sport, sorties, culture, il y a de la vie au Thoronet !



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal

Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET

Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer

Impression : AGMM. RC 91B161.

Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.



Le Pont d'Argens.

Crédit photo : Kiwi Drone

06.47.28.02.40

kiwidrone83@gmail.com

Thoronéens, Thoronéennes,

Notre pays et chacun de ses territoires vit actuellement un bouleversement de taille à l'approche des élections présidentielles. Nous entendons chaque jour de nouvelles déclarations impactant le quotidien de tous les citoyens par le biais de remaniements administratifs et territoriaux.

Je pense notamment à la loi NOTRE, qui après un compromis entre le Sénat et l'Assemblée donnant lieu à de nombreuses suppressions de dotations aux collectivités territoriales, s'éloigne sur de nombreux points de ses ambitions initiales.

La redéfinition des compétences territoriales aboutit en clair à faire peser sur les communes le poids de nouvelles contraintes tout en allégeant de manière constante et très significative les moyens mis à notre disposition. Et nous ne faisons pas figure d'exception dans ce domaine...

Le projet de suppression de postes de fonctionnaires ne prévoit pas de son côté d'allègement des charges qui incombent aux communes. Nous devons chaque jour offrir plus de services aux administrés avec moins de moyens pour relever le défi.

De la tenue des bureaux de vote aux décorations de Noël en passant par la gestion des bâtiments communaux, chez nous, ce sont les élus qui travaillent chaque jour à la bonne marche de la commune, assistés d'employés municipaux qui doivent eux aussi faire preuve d'une réelle polyvalence pour mener à bien la mission qui nous est donnée.

Les lois, remaniements, refontes en tous genres, ne sont pas adaptés aux petites agglomérations comme la nôtre, qui représentent pourtant la majeure partie des 36000 communes françaises. Nous sommes un petit village dont l'organisation administrative n'a rien à voir avec celle des grandes villes et il nous est de plus en plus difficile d'appliquer les décisions prises au niveau des hautes sphères de l'Etat.

Je profite donc de cet édito pour rappeler à tous l'importance de vos votes dans toutes les élections auxquelles vous êtes invités à participer, notamment les Présidentielles, les 23 avril et 7 mai et les législatives les 11 et 18 juin prochains pour lesquelles ce sont vos élus qui, une fois de plus, seront mobilisés durant quatre dimanches. Ce sera l'occasion de vous rencontrer et de discuter.

Malgré ces perturbations, n'oublions pas que la belle saison est de retour et avec elle son lot d'événements fédérateurs auxquels nous tenons tant, tout comme nos visiteurs !

En dernière page de votre bulletin municipal, retrouvez l'agenda de ce printemps que je vous souhaite merveilleux dans notre village qui, tel le roseau, plie... mais ne rompt pas !

Gabriel Uvernet
Maire du Thoronet

CANTINE ET Garderie : À VOS DOSSIERS !

Parents d'élèves : les inscriptions à la cantine et la garderie débuteront le 24 avril.

Vous aurez alors jusqu'au 15 juin pour rendre les dossiers *COMPLETS* en mairie.

Récupérez les dossiers d'inscription en mairie ou sur le site de la commune : www.lethoronet.fr

Communication :

Avis aux associations et commerçants

La prochaine parution du Thoronet Chez Vous est prévue : fin juin 2017.

Toutes les associations et tous les commerçants du Thoronet sont invités à transmettre leurs informations (événements passés et à venir, créations d'associations, assemblées générales...) dans les temps pour espérer une parution.

Date limite de dépôt des informations :

Avant chaque parution, jusqu'au 25 du mois précédant la transmission à l'impression (le 15 du mois de parution).

Pour chaque information à paraître, **transmettez des photos en pièce jointe du mail** ainsi que des **adresses, numéros de téléphone et adresses mail.**

Adresse Mail : lethoronet@hotmail.fr

L'équipe de communication remercie par avance les associations et les commerçants de leur coopération !

Infos municipales

Etat civil

Ils sont nés

Coriton Noémie, le 19/12/2016.
Pierrard Lila, le 10/01.
Santiago Jayden, le 23/01.
Chabre Rainaud Océane, le 01/02.
Bonnet Anaëlle, le 10/02.
Ferrer Raphaël, le 15/02.
Sapone Elena, le 27/02.
Lunemann Annabelle, le 03/03.
Hermellin Zouania Léane, le 07/03.

Ils se sont unis

Silva Alain et Joliez Brigitte, le 07/01.
Launo Cyril et Sagniez Valerie, le 04/02.
Mahut Xavier et Ma Sophie, le 11/02.
Berenguer Marcel et Genin Ghislaine, le 18/02.
Romitti Frédéric et Camail Alise, le 25/02.

Ils nous ont quittés

Rainard Huguette née Maunier, le 02/01 // Marchand Sylvain, le 20/01 // Boyer Pierrette née Uvernet, le 25/01 // Orpin Kathleen née Burton, le 18/02.



Le Thoronet pratique

Mairie :
contact@lethoronet.fr

Accueil - C.C.A.S - Elections - Cimetières -
Etat civil - Cartes d'identité : 04 94 73 87 11

Fax : 04 94 60 10 57

Urbanisme - Cadastre : (uniquement le matin)
urbanisme@lethoronet.fr 04 94 73 80 75

Ressources Humaines :
rh@lethoronet.fr 04 94 73 80 74

Comptabilité, Cantine :
comptabilite@lethoronet.fr 04 94 73 81 47

Service de l'eau, Assainissement :
servicedeseaux@lethoronet.fr 04 94 73 81 49

Services Techniques :
servicestechniques@lethoronet.fr 06 12 62 01 40

Urgence eau : Alain Martin : 06 82 74 05 95

Office du Tourisme :
tourisme@lethoronet.fr 04 94 60 10 94

Maison des Jeunes : 04 94 76 35 70

Police Municipale :
policemunicipale@lethoronet.fr 06 16 35 49 71

ASVP : 06 12 62 01 47

Pharmacie des Vignes : 04 94 68 02 26

Structure vétérinaire « Le Patio » : 04 94 47 48 28

Cabinets médicaux :

Docteurs Pascal et Muriel Bourgeois et
Docteur Romain Pegaz Fiornet 04 67 12 66 84
Docteur Christophe Duvoy 09 73 01 90 10

Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski 04 94 60 11 13
Vincent Demassue (ostéopathe D.O) 04 94 76 31 13

Infirmiers libéraux :

Catherine Pique 04 94 73 83 41 - 06 16 75 31 60
Hassiba Rahem 04 94 60 78 26 - 06 21 74 68 72
Romain Masson 06 25 92 30 09
Valérie Barbaras 06 19 13 37 51

Pédicure - Podologue :

Marie-Laure Gravier 04 94 60 10 82

Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy 06 50 04 72 98
Taxi Franck 06 17 48 82 34

Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés
Garde : Samedi de 12h à 24h - 15
Dimanche & jours fériés de 8h à 24h

Culte :

Messe le samedi à 18h : Eglise Ste Marie du Thoronet
Père Jean-Jacques Nzundu Kunga 06 41 06 78 89
jnzundu@yahoo.com
Presbytère de Lorgues : 04 94 73 70 53
Abbaye du Thoronet
Messe le dimanche à 12h, chorales : 04 94 60 43 90

Collecte des déchets : *on se met au diapason*

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro de votre Thoronet Chez Vous, depuis le 2 janvier 2017, les jours de collecte des déchets ont été modifiés. Un fascicule émis par la Communauté de Communes a également été distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Il semblerait cependant que les habitudes aient la vie dure et que de nombreux administrés n'aient toujours pas intégré les nouveaux jours de collecte.

Cela a pour conséquences une dégradation importante de l'état de la voirie qui se voit régulièrement jonchée de débris, qui, en attendant d'être ramassés, sont déchirés et ouverts par les animaux qui voient là une véritable aubaine pour se rassasier. Voici donc un nouveau rappel des jours de collecte.

N'hésitez pas à découper et à conserver ce mémo afin de vous conformer plus facilement aux nouvelles règles.



	JE SORS MES <i>ordures ménagères*</i>	JE SORS MON <i>tri*</i>
J'HABITE EN <i>centre-ville</i>	MARDI SOIR JEUDI SOIR DIMANCHE SOIR	MERCREDI SOIR
J'HABITE EN <i>écart ou lotissement</i> <small>(conteneurs individuels)</small>	LUNDI SOIR	MERCREDI SOIR

À PARTIR DE 21H

*La collecte s'effectue le lendemain des jours indiqués dans le tableau ci-dessus



Encombrants : *n'encombrez pas la voie publique !*

Le service Encombrants de la communauté de Communes Cœur du Var collecte les objets volumineux que vous ne pouvez pas amener à la déchèterie avec votre propre véhicule comme le gros électroménager, mobilier divers...

Comment fonctionne ce service ?

- > Prenez rendez-vous au 04.94.39.44.90.
- > Listez les éléments à retirer (5 maximum)
- > Déposez vos objets sur la voie publique, devant votre habitation, la veille du jour de collecte ou le jour même, avant 8h du matin.

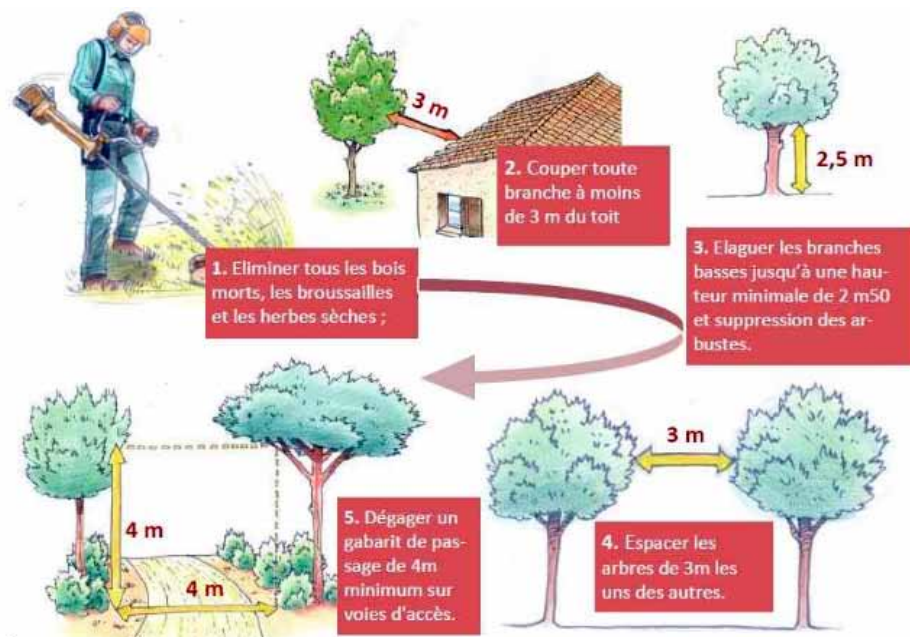


Attention : Seuls les objets mentionnés lors de la prise de rendez-vous seront enlevés. Tous les autres déchets seront considérés comme dépôt sauvage et feront l'objet d'une amende.

Débroussaillage : *expliquer pour mieux se protéger*

Vendredi 3 mars dernier, se tenait une réunion publique à l'écomusée avec pour objectif d'expliquer aux administrés les dangers du feu sur notre territoire et l'importance des moyens de protection mis en place.

Sandrine Vitali, technicienne en charge de la défense des forêts contre les incendies, accompagnée d'un responsable de l'ONF, habilité à verbaliser les contrevenants étaient présents pour expliquer les risques encourus sur un territoire tel que le nôtre, dont 70% est combustible. **Chaque année dans le Var, 120 incendies détruisent 2300 hectares de forêts, ne faisant pas de détail au niveau des habitations lorsqu'elles ne sont pas protégées.**



Les règles de débroussaillage ont été rappelées ainsi que le fait qu'en situation de crise, chacun a un rôle à tenir. Pour cela, l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 établit les règles en matière de débroussaillage et rappelle les sanctions prévues pour les contrevenants.

Des images du dernier feu ayant ravagé plus de 600 hectares ont certainement participé à une prise de conscience collective dans le public venu assister à cette réunion.

Protéger sa maison, c'est aussi protéger ses alentours. En effet, si chaque propriétaire effectue un débroussaillage respectueux des règles imposées en fonction des risques, alors les feux de grande envergure se voient limiter l'accès aux forêts et aux habitations.

Il est fortement conseillé à tous ceux qui n'ont pu assister à cette réunion d'information de se rendre en mairie afin d'obtenir les documents d'information officiels.

Vous pouvez également vous reporter aux numéros 4 et 11 de votre bulletin municipal.

Pour plus d'informations, contactez le comité de secteur : Jean-Luc Zamora : 06.25.13.36.87

Téléthon : *Le Thoronet généreux*

Les 2 et 3 décembre derniers, le village a vécu à l'heure du rendez-vous national du téléthon. Des bougies pour l'espoir, des crêpes pour le goûter, des concours de boules, Le Thoronet a une fois de plus et malgré une météo peu clémente, démontré son esprit généreux.

Petit retour sur la récolte 2016 reversée à l'association :

- Association Boulistes : 345 €
- Judo Club : 80 €
- Sports et Nature : 426 €
- Dons : 70 €
- Total : 921€

Le Foyer Rural quant à lui, s'est vu dans l'obligation d'annuler la traditionnelle soirée dédiée au Téléthon, faute de participants. Nous espérons que cette année, les thoronéens sauront se rattraper et montrer l'esprit solidaire de notre village !



Elections présidentielles : *Organisez-vous !*

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 23 avril prochain. Le second tour se tiendra quant à lui le 7 mai. Puis viendront les élections législatives le 11 juin pour le premier tour et le 18 juin pour le second tour.

Les bureaux de vote du Thoronet seront tenus comme à l'accoutumée à l'écomusée et à la salle des fêtes et seront ouverts de 8h00 à 19h00 toute la journée.

Pour tous ceux qui ne pourraient pas se rendre au bureau de vote, pensez à la procuration pour faire entendre votre voix !

La démarche en quelques mots :

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Ce dernier ne peut recevoir qu'une seule procuration et doit être électeur dans la même commune que le mandant.

Le mandant peut se présenter à la gendarmerie de Lorgues muni d'une pièce d'identité. Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration.

La procuration peut être établie pour un scrutin (1^{er} et/ou 2nd tour) ou pour une période définie qui ne dépassera pas un an.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
23 AVRIL - 7 MAI 2017



Une procuration peut être établie à tout moment.

Attention cependant au délai de traitement des dossiers ! Anticipez donc au maximum votre démarche.

Administration et démarches : *quelques précisions*

Nous évoquions dans votre dernier numéro du Thoronet Chez Vous les changements liés à la sous-préfecture dont dépend notre commune. Jusqu'à ce jour, les Thoronéens dépendaient exclusivement de la sous-préfecture de Draguignan. La plupart des demandes ont récemment migré vers la sous-préfecture de Brignoles.

Encore vague, la répartition des thèmes sur lesquels il y aura des modifications connaît cependant quelques éclaircissements. En effet, pour l'instant et concrètement, les administrés ne devraient pas être impactés outre mesure par ces changements.

Les demandes de Passeport et de Carte Nationale d'Identité :

Depuis le 6 mars dernier, seules les mairies équipées d'un dispositif spécial de recueil (DR) pourront accueillir les demandes de CNI. Ce n'est pas le cas de notre commune. Vous pourrez cependant bénéficier d'une assistance dans les locaux de la mairie pour l'établissement de votre dossier de demande de CNI.

Muni du formulaire CERFA de demande de CNI, vous vous rendrez par la suite dans une mairie équipée d'un DR. (Ex. Le Luc) Vous pourrez suivre l'évolution de votre demande sur le site de l'ANTS :

<https://passeport.ants.gouv.fr/> Rubrique « Où en est votre passeport / CNI »

Permis de conduire européen et/ou international :

Les demandes sont toujours reçues en mairie, qui contacte directement la Préfecture de Toulon. Suivez en ligne l'avancée de votre demande sur le site de l'ANTS.

Cartes grises :

Prendre RDV sur le site www.rdv.var.gouv.fr ou par téléphone le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 au 04.94.60.41.00

Bon à savoir : Toutes les démarches entreprises par des étrangers résidant sur la commune du Thoronet sont maintenues à la sous-préfecture de Draguignan.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, la mairie est à votre écoute au 04.94.73.87.11



Infos municipales

Finances communales :

le casse-tête chinois expliqué

Dépenses
2016

sur un total de
100€

100 €
dépensés pour
Le Thoronet

Location immobilière

2,85€



Fêtes & cérémonies

0,89€



26,67€ Aménagements & services urbains (Services techniques)

26,67€



Taxes & intérêts dette

2,68€



Participation aux organismes extérieurs

2,91€



Culture, communication & informatique

2,49€



Tarifification des usagers des services publics

5,62€

21,70€
Compensations et dotations

4,96€
Reversement Intercommunalité

2,21€
Loyers perçus

11,08€
Remboursement salaires du personnel

5,28€ - C.A.F

0,59€
Remboursement assurances et avoirs

48,55€
Impôts et fiscalité directe sur les ménages



36,56€

Education,
Jeunesse & Sport

0,94€ Divers



4,12€

Sécurité / Police Municipale

2,09€



Subventions aux associations



17,80€

Services généraux

Recettes
2016

sur un total de
100€

Actus commerciales

Tout au long de l'année, les commerçants du Thoronet vous accueillent au coeur du village. Alimentation, cadeaux, santé, restauration, prêt à porter, vitalité et beauté, vous trouverez tout pour le quotidien à deux pas de chez vous ! Retrouvez ici leurs actualités et les nouvelles installations, chaque trimestre.

Crouler sous les dossiers ? *C'est enfin terminé !*

Que l'on soit professionnel ou particulier, il arrive parfois que l'on ait besoin d'un coup de pouce dans le cadre de ses activités.

Patricia Le Grall propose son assistance :

- en gestion administrative (Montage de dossiers, classement, gestion de l'agenda, numérisation...),
- en gestion commerciale (Etablissement de devis, suivi de la facturation, communication...),
- en gestion du personnel (Suivi des congés et absences, publication d'offres d'emploi, montage des dossiers d'aide de l'Etat...).



Gagnez du temps et maîtrisez les coûts en faisant appel à son expertise !

Contact :

patricialegrall@gmail.com

06.60.64.31.36

Bon à savoir : pas de charges sociales, tarifs non soumis à la TVA, discrétion et sérieux !

Le P'tit Bouchon *remet le couvert !*

Samedi 8 avril, toute l'équipe du P'tit Bouchon vous attend pour son ouverture officielle 2017 avec une dégustation du verre à l'assiette et quelques nouveautés à découvrir...

Attention : places limitées, pensez à vous inscrire !

Ouvert tous les midis sauf le mercredi.

Les vendredis et samedis soir en période estivale ou sur réservation.

Contact :

Domaine Sainte Croix la Manuelle
Route de l'Abbaye - 83340 Le Thoronet

04.94.67.31.47

saintecroixlamanuelle@orange.fr

www.saintecroix-lamanuelle.com



Le même jour, de 11h à 12h30, venez nombreux découvrir le millésime 2016 du Domaine Sainte Croix la Manuelle !

La structure vétérinaire tant attendue a ouvert ses portes !

Ariane Demarigny et son assistante Elodie accueillent vos animaux de compagnie du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h, le samedi, de 8h30 à 12h30, au Patio, juste à côté de votre pharmacie.

Contact :

04.94.47.48.28 (En cas d'urgence, le numéro de téléphone du centre des urgences de Puget/Argens est sur le répondeur)



Un peu d'histoire...

Le Thoronet :

L'histoire naturelle à ciel ouvert...

Les premières recherches paléontologiques et géologiques sur notre territoire datent des années 30. Depuis 2014, le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var entreprend des fouilles paléontologiques en collaboration avec des structures françaises (Muséum national d'histoire naturelle, CNRS, Université de Lyon) mais également européennes (Naturalis Biodiversity Center de Leiden, Université de Liège, Muséum d'histoire naturelle de Genève) et extra-européennes (Université de Maharakham en Thaïlande). À ce groupe déjà complet doivent s'ajouter des chercheurs allemands, russes, chinois et indonésiens.



Aujourd'hui, on peut dire que chaque mètre carré du département est le reflet d'un riche passé géologique et de périodes de transformations intenses.

Le Var tel qu'on le connaît aujourd'hui n'a pas plus de 10 000 ans. Il est issu d'un continent disparu, la Thyrrénide. La mer n'est plus au nord mais bien au sud du territoire.

La Corse et la Sardaigne se sont décrochées de l'Estérel et du massif des Maures. Mais avant ces transformations majeures, 550 millions d'années se sont écoulées, faisant du Var un des territoires les plus riches en terme de géologie.

Mais venons en au fait qui nous intéresse, Le Thoronet et ses trésors cachés ! Notre commune se situe dans la Provence dite calcaire, née d'éruptions volcaniques il y a plus de 200 millions d'années. Ces roches sont en grande partie fossilifères et représentent donc les archives du vivant.

C'est sur les terres de notre village que le plus grand ichtyosaure d'Europe a été retrouvé. Ce reptile marin date d'entre 208 et 205 millions d'années et mesurait plus de 18 mètres de long.

Quant au crâne du cœlacanthe, le plus vieux spécimen d'Europe, il permet de remettre en cause une théorie américaine quant à l'apparition et la radiation de certains de ces poissons. Une équipe de professeurs à l'Université de Lyon et de chercheurs au CNRS rédige d'ailleurs un article à ce sujet qui paraîtra dans la revue « Geological magazine », éditée depuis 1864 par l'Université de Cambridge et qui a un rayonnement international.



Des os de reptiles marins inédits en Provence (Nothosaure) et dans le Var (Placodonte) ont également été trouvés dans nos sols.

Ces découvertes ont permis aux chercheurs de comprendre que les eaux du Var étaient alors chaudes et profondes.

Les recherches sur notre territoire ayant été très fructueuses, les scientifiques affirment que le potentiel de découvertes est énorme et que nos sols peuvent être étudiés par de nombreux scientifiques pendant plusieurs années avant d'en connaître la totalité.

C'est pourquoi la communauté scientifique met à l'étude la création d'un paléoparc ou d'un géoparc qui permettrait de développer une activité de recherche paléontologique à plein temps favorisant ainsi l'attrait culturel et touristique pour notre territoire.

Voilà qui laisse entrevoir un bel avenir pour notre village... grâce à son histoire.



Marine Nationale : *Passeport pour l'avenir*

Située dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la Préparation Militaire Marine (PMM) vous permettra de **découvrir la Marine Nationale**, de vous informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle à l'issue.

Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement.

Le cycle de formation se déroule sur 12 samedis, généralement hors vacances scolaires, répartis du début du mois de septembre à la fin du mois de mai, avec une période bloquée de **5 jours à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale à Toulon**.

Cette préparation entièrement gratuite, sans exigence de niveau scolaire, permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime. Elle offre la possibilité d'**obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de premier niveau (PSC1)**.



Attention, places limitées ! Inscrivez-vous vite !

Contact et inscription : pmmbrignoles@hotmail.fr
Site Internet : <https://brignolespmm.jimdo.com>

Les finances, *toujours les finances...*

Les Communes du département contribuent au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (S.D.I.S.).

Suite à une nouvelle méthode de calcul, la contribution du Thoronet a augmenté de plus de 220% entre 2015 (25 787 €) et 2018 (83 237 €).

Le S.D.I.S est exclusivement financé par de l'argent public. Il semble donc normal que les contribuables-contributeurs que nous sommes sachent comment est calculée la participation de chaque commune.

Par ailleurs, le Département, resté muet depuis les recours engagés par d'autres communes du Var en 2015, devrait pouvoir fournir des explications quant à la répartition des contributions des communes.

Nous n'avons tout simplement pas les moyens de payer de tels montants sans faire de vague et qui plus est, sans justification.

Si la commune du Thoronet ne remet pas en cause le principe de la contribution au S.D.I.S et adresse de nouveau un grand bravo aux sapeurs pompiers qui oeuvrent pour notre sécurité, elle ne peut accepter cette augmentation de dépense qui pénalise fortement le budget municipal.

Monsieur le Maire a donc réalisé un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon pour demander l'annulation des nouvelles modalités de calcul.

Le Tribunal a prononcé l'annulation des délibérations du S.D.I.S. le 9 février 2017 ; ce dernier avait deux mois pour faire appel et c'est bien sûr ce qu'il a fait.

Si toutefois l'issue de ce recours mettait Le Thoronet dans l'obligation de se plier aux nouveaux modes de calculs, il sera impératif à l'équipe municipale d'effectuer des coupes franches dans un budget déjà bien serré.



Vu au Thoronet

Joindre l'utile à l'agréable

Le 12 décembre dernier, les maires de la Communauté de Communes Cœur du Var et d'ailleurs se retrouvaient autour d'un déjeuner au Pré Long Dîne, restaurant familial récemment ouvert en face de la pharmacie.

Ce moment convivial fut l'occasion de discuter de la dissolution du syndicat d'électricité remplacé aujourd'hui par le SYMIELEC. Des questions d'ordre logistique qu'il était plus sympathique d'aborder à table !



15 décembre :

Le Thoronet lance les festivités

Noël a commencé à l'école

Pas de vacances de Noël sans un repas festif à l'école !

Cette année, les élèves de l'école Lucie Aubrac ont eu la visite du Père Noël et du musicien Monsieur Trombone pour clôturer en musique et dans la joie l'année 2016.

Pour faire bonne bouche et parce que les fêtes de fin d'année sont toujours synonymes de douceur, le boulanger du village a offert les gâteaux de ce déjeuner si particulier. Merci à lui !

Entre rires et émerveillement, ce fut un moment apprécié de tous !



Le CCAS joue les Pères Noël

À la mi-décembre, le Centre Communal d'Action Sociale a distribué les traditionnels colis de Noël aux personnes âgées de plus de 72 ans. Rendez-vous donné à la Salle des Fêtes où chacun a pu récupérer le précieux colis, renfermant douceurs, terrines et autres vins, afin de donner à cette fin d'année de vraies couleurs festives.

Bien entendu, les thoronéens ne pouvant se déplacer ont reçu la visite du CCAS et se sont vus remettre le colis chez eux.



Un moment pour se retrouver

Le 15 décembre dernier, monsieur le Maire et son équipe donnaient rendez-vous aux employés de Mairie afin, comme le veut la tradition, de partager un moment privilégié en cette fin d'année.

Petit bilan de l'activité 2016 et remerciements aux équipes ont été suivis d'un apéritif convivial permettant aux élus d'échanger aisément avec les employés dans une ambiance décontractée.



L'école de musique en concert pour Noël

Après le Téléthon en décembre, les élèves de l'école de musique du Thoronet ont effectué une représentation à l'occasion du marché de Noël d'Océane Coiffure, samedi 17 décembre 2016. Une vingtaine de jeunes musiciens se sont succédés sur scène, accompagnés de leurs professeurs. À cette occasion, les enfants ont interprété différents morceaux de leur répertoire devant un public toujours plus nombreux. Pendant une heure, chacun a su donner le meilleur de lui-même faisant de cette représentation une vraie réussite.



Le président de l'école de musique, Jean-Éric André remercie l'ensemble des parents et des enfants pour leur présence à cette journée. Pour rappel, les activités proposées aux adultes et aux enfants sont : la batterie, la guitare, la contrebasse, le piano ainsi que l'éveil musical pour les enfants.

CCFF :

Sauver des vies, une seconde nature !

Le 17 décembre 2016, le CCFF du Thoronet était en stage de remise à niveau radio topo. Vers 10h30, les équipes sont contactées par radio et on leur signale un oiseau en danger au Moutas. Pris au piège de la gourmandise, il est bloqué à 12 mètres du sol sur un poteau électrique, la patte prise entre deux câbles.

Ni une ni deux, les bénévoles du CCFF filent au secours de l'oiseau, équipés d'une échelle. Sur place, ils ne sont pas moins de cinq pour libérer l'oiseau en détresse qui, une fois sauvé, alla se poser sur une branche d'arbre et secoua ses ailes comme pour remercier les bénévoles attentionnés.

C'est sans tarder que le volatile reprit son vol vers d'autres aventures et les bénévoles... le chemin de la tour de guet !



Le Cor :

chasse au sanglier et à la fève !

En ce début d'année 2017, le Président de la société de chasse «Le Cor» avait réuni son équipe afin de faire le point sur la saison 2016 et préparer la battue annuelle des Ubacs qui, tous les ans, attire de nombreux chasseurs de sangliers.

Cette battue est essentielle pour aider à la régulation de l'espèce. Hommes et femmes avec 4x4 et chiens courants des communes environnantes sont donc invités à y participer.

La Reine et le Roi furent à cette occasion mis à l'honneur avec une galette et un verre de l'amitié, bu avec modération !

A l'issue de cette réunion, la fin de saison se profilant, il a fallu pour les dirigeants se pencher sur la saison 2017 !



Assemblée générale de l'UNC : *au rapport !*

L'assemblée générale de l'UNC de le Thoronet s'est déroulée samedi 14 janvier dans la salle de l'écomusée. 52 personnes ont assisté à cette assemblée générale, avec notamment la présence de madame Annick Pellerin adjointe à monsieur le Maire et de monsieur Lucien Gendrot, délégué départemental. Cette assemblée générale a permis de dresser un bilan de l'année écoulée et aussi de rendre un hommage à nos anciens et à nos camarades disparus.



Ce fut également l'occasion de ne pas oublier nos soldats qui combattent actuellement le terrorisme en Afrique, au Moyen Orient, en Asie mais également sur le territoire national pour notre sécurité et celle de nos enfants.

Créée en 1994, la section UNC du Thoronet compte 65 adhérents et elle est en constante progression avec l'arrivée notamment de nouveaux adhérents « OPEX » c'est à dire ayant effectué des opérations extérieures récentes en 2016 : Jérôme et son épouse Olivia , Sandrine André, Renaud Gaudet, également porte drapeau de l'UNC et Christine Gaudet.

Cette année a été particulièrement riche pour l'UNC, les rendez-vous ont été nombreux comme l'a montré la lecture du bilan d'activité. Le président est revenu sur quelques activités et points particuliers : notamment les cérémonies du 08 mai et du 11 novembre au Thoronet. Pour la première fois, les enfants des écoles étaient présents en nombre avec leurs parents accompagnés par le directeur monsieur Philippe Marche pour cette cérémonie. Il est important de faire participer les plus jeunes. En effet, avec les enfants ce sont toutes les générations, parents, grands-parents qui se retrouvent autour du monument aux morts et participent ainsi activement au devoir de mémoire, ce n'est plus ainsi une affaire de combattants anciens ou actuels mais bien l'affaire de tous.



Vu au Thoronet

En hiver, *les enfants mettent le cirque !*

Le 15 janvier, c'est le cirque de Nice qui avait élu domicile au Thoronet ! Les numéros se sont enchaînés sous le chapiteau pour le plus grand plaisir des enfants et parents, ravis du beau temps qui s'était invité pour l'occasion.

De quoi faire d'une après-midi d'hiver un moment inoubliable !



Le boulanger, *Roi des rois !*

Le 20 janvier dernier, notre boulanger Kevin Ripert (Lou Bouan Pan) s'est vu remettre par la Confrérie de Sant Antoni Dou Porquet, la médaille d'argent pour son gâteau des rois.

À cette occasion, il fut intronisé dans la Confrérie, entouré de ses représentants.

Le moment de gloire de notre sympathique boulanger ne lui a cependant pas fait perdre sa modestie, tant il fut difficile d'en obtenir une photo !



Voeux à la population : *un public sage a droit aux images !*

La salle de l'écomusée était pleine à craquer ce 20 janvier pour la cérémonie des vœux à la population du Maire de la commune. Pour des raisons personnelles, Monsieur le Maire n'ayant pu être présent, c'est son premier adjoint, Serge Buisine, qui le seconda à l'accueil du public et à la lecture du traditionnel discours.

Cette année le village et ses hameaux ont été mis à l'honneur par le biais d'un film tourné à l'aide d'un drone pour offrir une vision globale depuis les airs. Ce fut l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir Le Thoronet, souvent méconnu de ses habitants et de ses voisins.

Après ces moments sages, il fut temps de faire de la place dans la salle pour profiter pleinement de l'apéritif dinatoire proposé pour l'occasion. Les Thoronéens et leurs élus ont apprécié pouvoir échanger librement dans une ambiance festive.



Bon à savoir : Retrouvez le film projeté lors des vœux sur Youtube : Découverte du Thoronet.

La galette du Foyer Rural : *Toujours un succès*

Le 22 janvier, le Foyer Rural organisait pour ses adhérents une dégustation de douceurs, galette à l'honneur bien sûr, à l'occasion de l'épiphanie. Venus nombreux, quelques élus étaient d'ailleurs présents, tous ont apprécié les gâteaux du boulanger de la commune.

Frangipane, bugnes et la traditionnelle brioche provençale aux fruits confits ont été sublimes par quelques bulles de la Guilde qui ont rapidement fait oublier le temps maussade de cette fin de journée.



Comité des Fêtes :

Appel au soutien

Peu de Thoronéens s'étaient déplacés à l'appel du Comité des Fêtes. Cette réunion avait pourtant pour but de faire un point sur les actions passées et de recruter de nouveaux membres afin de renforcer l'équipe actuellement en place.

Recréé le 28 janvier 2016 avec 7 membres, le Comité des Fêtes en compte aujourd'hui seulement 4 et il en va de la survie de l'association de rallier à sa cause de nouveaux soutiens.

Après une présentation du bilan des activités 2016 et du bilan financier, le Président a fait part des problèmes logistiques rencontrés lors de la mise en place des événements.

À ce jour, toutes les bonnes volontés sont encore les bienvenues !



Faites vous connaître par mail sur cdflethoronet83@yahoo.com

Les joyeux pétanquiers

se mettent à table

Voici nos papys boulistes en pleine action ! Nous connaissons nos sportifs tardifs pour leur lever de bras pointant la boule de l'adversaire, le temps d'une partie bien entendu, histoire de faire treize points ou d'embrasser l'attribut de « Fanny » peint sur le mur du club de boules du Thoronet.

Désormais, en plein mois de janvier et toujours entre deux mènes, ils s'installent autour du banc-table public pour déguster une bourriche d'huîtres accompagnée d'un petit verre de l'amitié, pour célébrer la nouvelle saison de pétanque qui s'ouvre à eux !

Malgré le froid hivernal, ils sont acharnés nos papys boulistes... mais aussi gourmets... et gourmands !



Voix animées 2016

Retour sur un succès mérité

Les Voix Animées ont remarquablement interprété, a capella, le 11 septembre dernier, en l'Abbaye du Thoronet le programme Stabat Mater, devant un public passionné et averti de musique ancienne.

Le cycle de concerts « Entre Pierres et Mer » est organisé avec le Centre des Monuments Nationaux, le soutien de la ville de Toulon et de la commune du Thoronet.

Du 27 octobre au 7 novembre 2016, Les Voix Animées ont effectué une première tournée en Chine organisée par l'Alliance Française : Pékin, Wuhan, Tianjin, Macao en partenariat avec le Mécénat Musical, et la Société Générale, principal mécène des Voix Animées. Avant leur départ pour la Chine, Les Voix Animées ont participé à la 18^{ème} édition de « Monument Jeu d'Enfants de l'Abbaye ».

Les Voix Animées, sous la direction de Luc Coadou, Directeur Artistique, ont revisité des chansons populaires françaises devant un public curieux, heureux et chaleureux.

Ces intermèdes musicaux se sont déroulés à l'Ecole primaire, la salle Soldani, le bar de l'Avenir, la Casa Del Sol, l'Office de Tourisme, l'Hostellerie de l'Abbaye, pour terminer dans l'Eglise Sainte-Marie du Thoronet avec des chants religieux.

Nous attendons avec impatience leurs prochains concerts à l'Abbaye et leur venue dans notre commune.



A vos agendas !

Les 15 et 16 avril prochains, dans le cadre du championnat de France d'enduro, les pilotes passeront par les espaces verts de notre commune.

Venez les encourager !

Plus d'infos sur : www.enduro-france.fr



Vendredi 7 avril

Carnaval de l'école Lucie Aubrac

Lundi 8 mai

Commémoration de la victoire de 1945

Apéritif offert par la Mairie

11h - Esplanade des Anciens Combattants

Lundi 1^{er} mai

Vide Grenier de Printemps

Rue Grande

Exposants : pensez à vous inscrire !



Dimanche 14 mai

Sortie au Fort de Brégançon

Inscrivez-vous auprès du Foyer Rural



Dimanche 18 juin

Appel du Général De Gaulle

18h - Place de la Mairie

Vendredi 23 juin

Sortie en Italie

Inscrivez-vous auprès du Foyer Rural

Mercredi 21 juin

Fête de la musique

Animations musicales

Rue Grande et Place de la Mairie

... Dès 20h ...

Samedi 24 juin

Audition de fin d'année de l'Ecole de Musique à 15h.

Salle des Fêtes

Ecole de Musique

Renseignements :

Jean-Eric André : 06.26.54.14.55

Comité des Fêtes

Renseignements & réservations :

cdflethoronet83@yahoo.com

06.79.63.74.84

Foyer Rural

Le mardi, de 17h à 18h30 : 04.94.73.86.80 ou Nicole Le Berre : 06.03.07.17.86